

3 questions à Patrick Poitou, Association de motards

Pourquoi créer une association dans notre village?

Depuis 1973, je pratique la moto dont je suis un fan et j'ai participé à différents clubs. L'idée de créer une association à Leudeville a germé principalement avec l'aide de ma compagne, Carole Vincent, elle aussi passionnée de deux roues et véhicules américains mais aussi de musique rock 'n roll, ainsi que grâce à Franck Loizeaux, fils d'un célèbre pilote du rallye Paris-Dakar. Au fil de nos sorties et rencontres à moto, nous avons tissé des liens forts d'amitié. C'est ainsi que notre association, dont je suis le Président, "UNITED BROTHERS FRENCH REBELS" vient de voir le jour le 9 décembre 2019.



Quelles sont les missions de votre association ?

Notre toute jeune association compte déjà 14 membres. Bien sûr, le fait d'évoquer le nom de "bikers" suscite toujours dans l'esprit des gens la notion de soif de liberté et a parfois une co-notation un peu "rebelle". Notre optique cependant est d'organiser des sorties "baptêmes" pour nous faire connaître, mais surtout pour récolter des dons qui seront reversés aux malades, notamment à l'Institut Curie. Notre mission revêt par conséquent une démarche humanitaire et nous sommes particulièrement attachés à remplir une mission à vocation caritative.

Avez-vous des projets particuliers dans un avenir proche ?

Effectivement, par le biais de démonstrations et baptêmes moto, nous envisageons des sorties à la journée une fois par trimestre, de préférence le week-end, couplées avec des soirées rock auxquelles seront associés des orchestres musicaux amis et des "food-trucks" pour assurer le ravitaillement des participants. A ce titre, nous avons prévu d'intervenir lors de la manifestation "Une Jonquille pour Curie" qui se déroulera sur la commune les 28 et 29 mars prochain. Par la suite, nous souhaitons entrer en relation avec des ONG et organismes, toujours dans le but de collecter des fonds, des vêtements ou encore des jouets destinés à être redistribués.

AGENDA

Février 2020 :

- 02 : Tournoi de belote
- 20 : Sortie culturelle : Musée de la vie d'autrefois aux Ormes-sur-Voulzie (77)

Mars 2020 :

- 07 : Soirée dansante Restos du coeur
- 15 : Elections municipales (1er tour)
- 19 : Sortie culturelle : la Grande Galerie de l'Evolution du Muséum d'Histoire Naturelle
- 22 : Elections municipales (2ème tour)
- 27, 28 & 29 : Jonquille pour Curie

Avril 2020 :

- 12 : Chasse aux œufs de Pâques
- 16 : Sortie culturelle à Versailles, (les quartiers anciens de la ville)
- 25 : Carnaval
- 25 : Soirée Jeux - pizzas

Mai 2020 :

- 1er : Distribution du muguet aux + de 85 ans
- 8 : Commémoration du 8 mai 1945
- 16 & 17 : Fête du village, brocante

Tous ensemble contre le cancer
Une Jonquille pour Curie
27-28-29 mars à LEUDEVILLE
Faites fleurir l'espoir contre le cancer

Vendredi 20h30 Pièce de théâtre
(Participation libre)

Samedi - Départ 15h - au city
Footing, Marche Nordique
Randonnée 3,6,9 km.
20h30 Concert en l'église
(Participation libre)

Dimanche - Départ 10h - au city
Footing, Marche Nordique
Randonnée 3,6,9 km.
10h45 Initiation Zumba

Samedi - Dimanche 10h-18h
Expo vente d'Art Floral
Concours Photos

Dimanche 10h-16h
Promenade voitures anciennes

Renseignements - inscription photos
<http://curie.leudeville.free.fr>

La recette sera intégralement reversée à l'institut Curie.

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition janvier 2020
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication



LEUDEVILLE

☎ 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Janvier 2020



ÉDITO

Le début de cette nouvelle année 2020 voit l'achèvement du mandat municipal de 6 ans.

L'approche des prochaines élections me contraint à ne m'exprimer ni sur le bilan du mandat écoulé ni sur les perspectives 2020 pendant cette période.

Par ailleurs, l'année 2019 qui s'est clôturée par le traditionnel marché de Noël en constante évolution a été riche en événements culturels, sportifs et associatifs.

Néanmoins, je tiens à souligner qu'au terme de cette mandature, mes remerciements vont à l'ensemble du Conseil Municipal qui a travaillé à mes côtés, pour son implication et son investissement dans cette mission de service qui est attendue des administrés. La disponibilité, la motivation et les compétences de chacun ont largement contribué à la réalisation des différentes actions conduites sans le moindre intérêt personnel.

L'exercice aura été d'autant plus difficile que ce mandat a dû faire face à une contrainte financière des plus exigeantes compte tenu des diminutions conséquentes des dotations d'Etat d'un montant total de 400 000 €.

J'adresse également mes remerciements aux membres du personnel municipal que j'associe à la réussite du service rendu grâce à leurs qualités professionnelles et morales.

Je profite de ce mois de janvier pour renouveler mes meilleurs vœux aux instances locales, aux associations ainsi qu'à vous tous et vos proches.
Bien à vous.

Jean-Pierre Lecomte



Meilleurs Vœux pour 2020 !

Elections municipales : Pensez à vous inscrire avant le 7 février !

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2020 à la salle des loisirs. A cette occasion, les Leudevillois éliront les membres du Conseil Municipal de la commune. La date limite d'inscription a été fixée au vendredi 7 février.



S'inscrire sur les listes électorales, comment procéder ?

Deux solutions s'offrent à vous :

- ◆ Rendez-vous en Mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
- ◆ Inscrivez-vous en ligne sur www.service-public.fr, rubrique « Papiers et citoyenneté », puis « élections ».

Vous souhaitez vérifier votre inscription sur la liste électorale ?

Consultez le lien suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Voter par procuration

Absent le jour du scrutin ou dans l'impossibilité de vous déplacer ? Vous pouvez cependant vous exprimer. Pensez au vote par procuration ! Cette procédure permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter le jour du scrutin par un électeur de son choix (le mandataire), inscrit dans la même commune.

- Démarche

- ◆ Se rendre dans un commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance muni d'une pièce d'identité en cours de validité
- ◆ Remplir un formulaire (Cerfa N° 14952*01) également disponible sur service-public.fr.

- Quel délai ?

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible afin de tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

G S Q Groupe de Sécurité du Quotidien « Cœur d'Essonne »



La Gendarmerie a récemment créé le Groupe de Sécurité du Quotidien « Cœur D'Essonne » afin de rétablir un lien de proximité entre les citoyens, les commerces, les entreprises et les forces de l'ordre.

Son action est menée par des militaires des brigades d'Egley, Breuillet, Marolles-en-Hurepoix, la communauté de Brigades de Bondoufle et s'étend sur 18 communes qui constituent leurs circonscriptions respectives.

Elle les conduira notamment à assurer une présence régulière sur le territoire et à dispenser divers conseils en matière de sécurité. Le GSCQ assurera une permanence en mairie afin de répondre à toutes vos interrogations à ce sujet le 1er mardi de chaque mois.

Les prochaines dates sont :
Mardi 4 février
Mardi 3 mars
Mardi 7 avril
Mardi 5 mai
Mardi 2 juin

de 14h30 à 15h30 en Salle du Conseil

Soyons de bons citoyens !

Afin d'aider nos enfants à devenir des femmes et hommes responsables, veillons à :

- **Respecter les règles** de stationnement, de vitesse, les stops, les sens interdits, ...
- **Respecter nos voisins** (nuisances sonores, politesse),
- **Laisser les trottoirs dégagés** pour permettre le passage des piétons, personnes âgées, handicapées, poussettes,
- **Ne pas jeter** nos papiers, mégots et autres déchets sur le sol,
- **Entretien** notre maison, jardin et haies de mitoyenneté en respectant les horaires autorisés,
- **Ramasser les excréments** de son (ou ses) chien(s)

Deux bornes de propreté canine supplémentaires à celle déjà existante aux terrains de tennis ont été mises en place, l'une au stade de football, l'autre rue du Puits Minard.

MERCI DE LES UTILISER LORS DE VOS PROMENADES

AVEC VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE !



Pass Navigo Sénior

Le Pass Navigo Sénior est un pass nominatif annuel qui permet à tous les Franciliens de **62 ans et +** qui n'ont pas la carte améthyste et n'exerçant pas d'activité professionnelle, de voyager en illimité sur le réseau Ile de France. Ils bénéficient à ce titre **d'une réduction de 50% par rapport au forfait Navigo classique.** **Aucune condition de ressources n'est requise.**



Les ateliers numériques séniors

Entièrement financés par le Département, ils se sont tenus du 26 novembre 2019 au 9 janvier 2020 à raison de 5 séances de 2 h chacune. **14 Leudevillois(es)** en ont bénéficié.



D'une manière générale, tout le monde semblait satisfait. Ces ateliers ont permis à beaucoup de se familiariser avec l'outil numérique et à d'autres d'approfondir leurs connaissances. Mr Aubrun, qui a encadré cette formation, s'est rendu très disponible auprès des personnes et nous l'en remercions. Pour répondre aux interrogations sur la reconduite d'un tel dispositif à Leudeville, il est trop tôt pour connaître les futures décisions du Département sur ce sujet et pour savoir si la commune serait de nouveau éligible sachant que d'autres ne l'ont pas été en 2019.

Colis de Noël 2019

La distribution des colis de Noël, aux personnes de 70 ans et plus qui l'ont souhaité, a eu lieu au cours d'une matinée conviviale. En effet, **46 colis individuels** et **21 colis « couple »** ont été commandés. 4 enfants du Conseil Municipal des Enfants : Abel, Alexis, Clément et Kélian ont spontanément proposé leur aide et leur participation à ce moment intergénérationnel. Les séniors ne pouvant se déplacer se sont vus offrir leur colis à domicile. Certains d'entre vous s'étant manifestés trop tardivement, ils n'ont pas pu en bénéficier. Afin d'éviter de telles mésaventures, il vous est conseillé de **remettre en mairie votre coupon réponse dès réception de celui-ci dans votre boîte aux lettres.** Le délai de réponse est toujours très confortable.

Le Département vous fait bouger !

En partenariat avec le Département de l'Essonne, **Mon Copilote** a lancé une nouvelle antenne de sa plateforme de partage de trajets solidaires entre accompagnateurs volontaires et personnes à mobilité réduite sur tout le territoire essonnien. Concrètement, **Mon Copilote** est une plateforme web et téléphonique où les personnes ayant besoin d'aide pour se déplacer (les pilotes) peuvent poster leurs demandes.

Toute personne de plus de 75 ans, bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie ou de la carte Mobilité Inclusion peut utiliser ce service. Les accompagnateurs majeurs (les copilotes) consultent les demandes et proposent de partager leurs trajets. **Le 1er trajet est offert par le Département !**
mon-copilote.com / 07 67 01 80 55



CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Le CLIC Orgessonne a déménagé de Brétigny à Arpajon. Sa nouvelle adresse est située au 25 route d'Egley à Arpajon. Les coordonnées téléphoniques et le site internet ne changent pas.

Rappel : 01 64 90 61 84 / clic.orgessonne@orange.fr
La prise de RDV est obligatoire.

Cimetière

Qui peut prétendre à être inhumé dans notre cimetière ?

- * Toute personne résidant dans la commune
- * Toute personne possédant une concession familiale au cimetière
- * Toute personne propriétaire d'un bien à Leudeville

Pour quel coût et quelle durée ?

- Concession classique « cimetière » : 15 ans (200 €)
30 ans (325 €)
- Concession classique « columbarium » : 30 ans (350 €)
50 ans (550 €)

ATTENTION : Les concessions perpétuelles n'existent plus.

Toutefois, au terme de l'expiration du délai d'achat de la concession, cette durée peut être prolongée par la famille selon le tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Réforme de l'allocation logement

L'aide au logement sera calculée à compter d'avril 2020, avec les revenus les plus récents et actualisée tous les 3 mois pour tenir compte de l'évolution de votre situation.

C'est le montant de vos revenus des 12 derniers mois qui servira au calcul de votre aide au logement et non plus ceux d'il y a 2 ans.

Le mode de calcul, la nature des ressources et les barèmes pris en compte resteront les mêmes. L'aide au logement est toujours versée le 5 de chaque mois.

IMPORTANT : Si vous bénéficiez du RSA, de la prime d'activité ou que vous êtes en activité et percevez l'allocation adulte handicapé, vous devrez continuer à faire votre déclaration trimestrielle de ressources sinon votre droit ne sera plus versé.

Dès avril, vous pourrez consulter les ressources récupérées ; si des ressources sont manquantes, vous devrez les déclarer en ligne sur Caf.fr.

Pourquoi cette réforme ?

- Pour calculer le montant de la prestation au plus près de la vie des allocataires
- Pour estimer une prise en charge des personnes voyant leurs revenus baisser
- Pour avoir une réactivité qui vaudra également en cas de hausse des revenus.

Maisons médicales de garde (en Essonne)

Afin de connaître les maisons médicales de garde les week-ends et jours fériés, appelez le **01 64 46 91 91**

Changement de régime matrimonial

Jusqu'à présent, il fallait avoir été mariés pendant 2 ans pour pouvoir prétendre à changer de régime matrimonial.

Maintenant, ce n'est plus le cas. En présence d'enfants mineurs, faire homologuer par le juge n'est plus obligatoire. Il revient au notaire de saisir le juge s'il estime que les intérêts des enfants doivent être sauvegardés.

Les enfants majeurs de chaque époux sont systématiquement informés du changement de régime et peuvent s'y opposer dans les 3 mois.

PLU

La délibération d'approbation du PLU a été **votée le 5 décembre** dernier avec 11 voix pour, 1 abstention et 1 élu n'ayant pas pris part au vote. Les services de l'Etat ont désormais jusqu'au 7 mars 2020 pour le valider. Tous les documents sont consultables sur le site internet de la mairie ou sur place en mairie.

Travaux soumis à permis de construire ou à l'obligation de déposer une déclaration préalable

Nous rappelons que tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Vous retrouverez la liste des travaux soumis à ces obligations dans l'édition de notre « flash info » d'Avril 2017 ou en consultant la mairie.

Réglementation piscine : déclaration de travaux

La législation diffère selon que la piscine est un bassin creusé ou une piscine hors sol (en kit ou gonflable).

- Concernant la « **réglementation piscine hors-sol** » et pour les petits bassins, creusés ou non, couverts ou non couverts, **de moins de 10 m²** il n'est pas nécessaire de déclarer les travaux en mairie, sauf si vous êtes en zone protégée.
- Pour une **piscine creusée dans le sol entre 10 m² et 100 m²** , une **déclaration de travaux est toujours obligatoire** . Si vous construisez un abri pour protéger le bassin de cette dimension, une déclaration de travaux suffit également si sa hauteur ne dépasse pas 1,80 m.
- En revanche la réglementation pour les piscines hors sol de la même dimension (entre 10 et 100 m²) installée moins de trois mois dans l'année n'impose aucune démarche. Au-delà de cette durée, une déclaration de travaux est obligatoire sauf pour les mini-piscines de moins de 10 m².



La demande de déclaration de travaux se fait à l'aide du formulaire Cerfa 13 703*06.

Avant toute installation de piscine, il est préférable de contacter votre mairie. Dans tous les cas, la législation impose de respecter les règles de mitoyenneté.

En l'absence de dispositions spécifiques au niveau local, le code de l'urbanisme exige de laisser une distance de 3 mètres entre les bords de la piscine et le mur du voisin.

Autisme info service

Une plateforme nationale est à l'écoute des familles : **0800 71 40 00** du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et le mardi en plus de 18 h à 20 h (appels et services gratuits) / autismeinfoservice.fr

Complémentaire Santé solidaire

Au 1^{er} novembre 2019, le gouvernement a décidé de fusionner la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) au sein d'une Complémentaire Santé Solidaire.

Le droit à cette complémentaire dépend :

- de la situation du foyer et des ressources des bénéficiaires : soit elle ne coûte rien soit elle coûtera moins d'1 euro/ jour et par personne. Elle peut couvrir l'ensemble du foyer.
- Etre déjà bénéficiaire de l'assurance maladie obligatoire

Pour savoir si vous y avez droit :

- Utilisez le simulateur d'ameli.fr ou connectez-vous sur le site « mesdroitssociaux.gouv.fr »
- Prenez RDV avec la CPAM ou la MSA

Appelez le 0800 971 391 (service et appel gratuits)

Pour faire votre demande :

- sur internet depuis votre compte personnel sur ameli.fr
- en envoyant ou en déposant le formulaire et les pièces et justificatifs demandés à votre caisse d'assurance maladie ou votre MSA
- à réception du dossier complet, la CPAM a un délai de 2 mois pour étudier votre demande et vous informer de sa décision.

Animaux abandonnés

Le 25 décembre, jour de Noël, nous avons trouvé un chiot abandonné avec son sac de croquettes sur la route de Bressonvilliers. D'indécents et abjects individus osent lâchement et sans aucun scrupule se défaire d'un animal dont ils sont responsables, alors que des instances comme la SPA existent pour recueillir ces petits naufragés de la vie. Il est bon de savoir que cet acte de cruauté constitue **un délit pénal passible de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.** (article 521-1).

Heureusement, ce petit chiot que nous avons surnommé « Noël », a été recueilli, nourri et chouchouté. Grâce à une association spécialisée, il a retrouvé un nouveau foyer et des maîtres à la hauteur.



Bonne et heureuse retraite Dr. Hianne !

A compter du 31 mars 2020, le Dr. HIANNE a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Durant 37 années passées à Leudeville, elle a exercé son activité auprès de nombreux Leudevillois et en particulier auprès des plus âgés avec dévouement et disponibilité : un métier difficile et exigeant rimant avec passion, service, humanité, proximité et responsabilité. La Municipalité l'en remercie et lui souhaite une retraite paisible mais active entourée de sa nombreuse famille. Le Centre Communal d'Action Sociale tient également à lui témoigner sa gratitude pour son engagement bénévole durant de nombreuses années.

Synthèse d'activité du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à Leudeville



	2019	2018
Secours à personnes	90	73
Incendies	8	2
Accidents	6	3
Opérations diverses	3	6
TOTAL	107	84

L'année 2019 a connu une augmentation du nombre d'interventions de 27 %.
Le centre de Marolles est intervenu 35 fois, Brétigny 70 fois et Vert-le-Grand 2 fois.
Les secours à personnes ont principalement concerné l'EHPAD pour 30 interventions et Bressonvilliers 16 interventions.

L'effectif du centre de Marolles est composé de 26 sapeurs-pompiers, 3 nouvelles recrues sont en attente d'intégration ; 4 sapeurs-pompiers habitent Leudeville.

Bilan des interventions de la gendarmerie en 2019 à Leudeville

31 faits constatés sur notre commune :

- **Atteintes aux personnes :** 1 (2 en 2018)
- **Atteintes aux biens :** 23 (14 en 2018) dont :
 - Vols sans violences : 12 (8 en 2018)
 - Cambriolages : 8 (3 en 2018)
 - Vols automobiles : 3 (3 en 2018)
- **Infractions économiques et financières (CB) :** 7 (2 en 2018)



Malgré ce bilan 2019 en augmentation par rapport à l'année 2018, ces chiffres restent cependant satisfaisants pour Leudeville car inférieurs à ceux des communes voisines.

Le taux d'élucidation de 33 % est très acceptable comparé au taux national compris entre 7 et 10%.
Nous félicitons la brigade de gendarmerie de Marolles-en-Hurepoix pour ce résultat associant le dispositif actif « **Voisins vigilants** » de Leudeville à notre système de **vidéoprotection** bien exploité.

Vents de fleurs

Scintillant, magique, féérique...
3 adjectifs qui donnent le ton du **Week end floral « Magie de Noël »** des 7 et 8 décembre dernier.

Les 70 élèves de Vents de Fleurs ont su mettre en valeur des éléments de la nature en créant des bouquets festifs et donner à cet art éphémère, un autre regard sur le monde végétal, en faire un plaisir créatif, un partage d'émotions... dans une ambiance lumineuse aux effluves de cannelle, de pain d'épices et de crêpes.

Les démonstrations ont permis aux visiteurs de découvrir les bases de l'art floral... et ainsi, quelques jours avant les fêtes décorer leur intérieur.
Un bravo tout particulier aux élèves de l'école maternelle qui sous la houlette de Laurence Martel et Véronique Crétient, leurs professeurs, ont confectionné des « tableaux » avec le calendrier de l'Avent, et le sapin Animaux. Trop beau !



Fest Noz « rose » le 2 novembre



Des airs de cornemuse, flûtes, accordéon, bombardes ont résonné sur Leudeville à l'occasion du **2^{ème} Fest Noz** organisé dans le cadre de la campagne « **Octobre Rose** ». Après un repas typiquement « Breizh », ... petits doigts s'entremêlent et pas à pas, les danseurs vont piétiner le parquet jusque tard dans la nuit. Les musiciens venus d'Ile de France et de Bretagne ont offert ce magnifique répertoire breton aux danseurs, mais surtout pour la bonne cause. Tous étaient présents gracieusement et généreusement pour aider la recherche.

L'Association « Leudeville, Un sourire pour la vie » a ainsi remis la somme de 2900 € à l'Institut Curie, et remercie musiciens, danseurs, municipalité et bénévoles.
Ensemble, contre le Cancer. 

Participez à la Course de la Jonquille pour Curie.
Faites fleurir l'espoir contre le cancer les 28 et 29 mars 2020 à Leudeville.



24 novembre 2019 - La Moustachue

358 adultes et 61 enfants ont participé à la course caritative "LA MOUSTACHUE" organisée par l'association « **Prends soin de toi** », en faveur de la santé masculine.

Ainsi, **1.695 € ont pu être reversés** à différentes associations dont "ON EST LA", association qui vient en aide aux jeunes malades du cancer.

Téléthon 2019



Le **comité des fêtes** a assuré la vente de boissons et plus particulièrement du vin chaud lors du marché de Noël les 30 novembre et 1er décembre 2019 et a ainsi pu remettre la somme de **282,01 €** à l'**AFM Téléthon**.

325 € ont également été versés par l'association « **Prends Soins de toi** » qui a organisé le 7 décembre dernier la 2^{ème} édition de « **The Running Dead** ». 62 participants ainsi que des bénévoles lycéens de Saint-Michel-sur-Orge ont participé à une course d'orientation à travers Leudeville.

Qui est l'Unhaj (Union nationale pour l'habitat des jeunes) ?

Elle accompagne les jeunes de 16 à 30 ans qui rencontrent une problématique liée au logement (démarrage d'un stage loin du domicile familial, formation dans une nouvelle région, première embauche...). Des résidences accueillent chaque année 90 000 jeunes pour des séjours de durées variables dans des logements de 20m² avec tout le confort (résidences de foyers de jeunes travailleurs). Une équipe socio-éducative organise tout type d'évènements (débat, accompagnement vers l'emploi...). Une redevance mensuelle est demandée de 350 à 500 euros mais l'APL peut venir en déduction. Le reste à charge s'en trouve fort diminué soit entre 100 et 150 euros. Pour en bénéficier connectez-vous sur le site www.logement-jeunes.unhaj.org; cherchez la résidence qui vous convient puis contactez directement la structure.

La Boussole des jeunes

L'Etat, la CAF, le Département et le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) s'engagent à développer « la Boussole des jeunes » en Essonne.

Il s'agit d'un service numérique, développé au plan national, par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) du Ministère de l'Education nationale à l'attention des 16/30 ans. Son objectif est de délivrer aux jeunes une information adaptée à leur situation en les mettant en contact avec les acteurs locaux susceptibles de répondre à leur demande et leur besoin, et ce dans les domaines aussi fondamentaux que sont l'emploi, la formation, le logement, la santé ou les loisirs.

Concrètement, le jeune se connecte sur le site dédié (boussole.jeunes.gouv.fr). Il indique le nom de sa commune, précise la thématique dans laquelle il souhaite trouver des réponses (emploi, formation, logement, santé, culture, loisirs, engagement...). Il explicite aussi son profil et sa situation. Le site lui présente alors les offres de services liées à son besoin que les acteurs locaux proposent (mission locale, bailleurs sociaux, éducateurs, associations...). Le jeune sélectionne l'offre correspondant à sa demande et le professionnel concerné le contacte dans un délai de 1 à 7 jours.

Compagnons du Devoir et du Tour de France



Journées « Portes ouvertes »
les 13 et 14 mars 2020
au 82, rue de l'Hôtel de Ville
75180 PARIS cedex 04

Renseignements téléphoniques :
01 44 78 22 50

www.compagnons-du-devoir.com



AQUASTADE, enfin des créneaux piscine tant attendus pour les enfants scolarisés !

Les élèves de CE1 et CM2 de l'école élémentaire vont bénéficier d'un cycle de 8 semaines de découverte du milieu aquatique à l'aquastade de Mennecy de février à mai 2020. La Municipalité prend en charge l'intégralité des frais de transport pour les 50 enfants concernés.

L'Aquastade, après 12 ans de fermeture et rénovation, a rouvert ses portes le mercredi 29 janvier. Vous pouvez retrouver les horaires et les tarifs sur :

<https://valessonne.fr/actualites/aquastade-tarifs-horaires>



Un mur d'escalade d'initiation vitrée est en cours d'aménagement juste à côté de l'entrée principale du futur aquastade de Mennecy

Séjour SUPER-BESSE (63)

Du 3 au 7 février, 48 enfants accompagnés de leurs enseignantes profiteront d'un séjour à SUPER-BESSE (63).

Au programme : ski, randonnée en raquettes, chiens de traîneaux, visite de Besse et d'une fabrique de Saint-Nectaire.

Nous leur souhaitons un bon séjour !



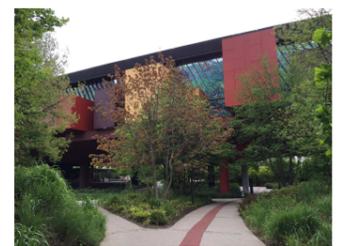
SORTIES CULTURELLES

La sortie du 21 novembre a conduit les participants au Musée du Quai Branly pour la visite de l'exposition « Ancêtres et Cannibales ».

Deux autres sorties culturelles étaient programmées sur décembre 2019 et janvier 2020 dans un tout autre domaine et ont reçu un accueil très favorable.



*muséeduquaiBranly



Le 12 décembre les participants ont eu l'occasion exceptionnelle d'entrer dans les "coulisses" de l'aéroport d'Orly, plus particulièrement au sein de la caserne des pompiers. Celle-ci, constituée de 25 pompiers dont 17 hommes en alerte et de 7 véhicules tout terrain a suscité un vif intérêt.

Chaque jour un véhicule effectue, à tour de rôle, des entraînements pour l'extinction d'un avion condamné, à proximité. Les hommes et les véhicules doivent pouvoir intervenir dès une alerte en moins de 3 minutes, même en bout de piste. Un parcours au plus près des avions et des infrastructures techniques locales a également permis d'appréhender la complexité de l'organisation d'un aéroport.



Découverte le 16 janvier des galeries de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine installées au Palais de Chaillot. Celles-ci comportent plus de 7000 moulages de monuments historiques, sculptures, mais aussi des reproductions de peintures murales, des vitraux, des maquettes et œuvres d'art depuis l'époque romaine à l'époque contemporaine sans oublier la période gothique, le XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Le musée dispose également d'une galerie d'architecture moderne et contemporaine. Un musée très riche qui mérite de s'y attarder voire d'y revenir !



Les inscriptions sont ouvertes pour la prochaine sortie culturelle du jeudi 20 février pour une excursion inédite au musée de la vie d'autrefois situé aux Ormes-sur-Voulzie en Seine et Marne. A ne pas manquer !

Commémoration du 11 novembre

En présence des pompiers, des anciens combattants, du Conseil Municipal Enfants et de nombreux élus, Monsieur le maire a célébré la cérémonie de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts.

Les Leudevillois présents à cet hommage ont ensuite été conviés à la traditionnelle collation à la salle des loisirs.





Le 16 novembre la soirée « **choucroute** » organisée par le Comité des fêtes a attiré **128 convives** qui ont apprécié ce repas préparé par le traiteur d'Echarcon « **le Grain de poivre** ».

La soirée a ensuite été animée par l'orchestre « **Coup de folie** » qui a assuré l'ambiance jusque tard dans la nuit.

La prochaine soirée du Comité des fêtes aura lieu le **7 mars** au profit des **Restos du cœur**.



Repas de Noël des enfants

Tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont été conviés le jeudi 19 décembre à un **repas de Noël** à la salle des loisirs. Le repas a été suivi d'un **spectacle interactif** où se mêlaient les héros favoris des enfants, spectacle qui s'est déroulé sous forme de jeux et d'énigmes à la recherche du Père Noël.



Pour la 5ème année consécutive, le **marché de Noël** a rassemblé près d'une trentaine d'exposants, ainsi qu'un stand de restauration savoyarde. Certains nous sont déjà familiers et reviennent toujours avec plaisir dans notre village. De nouvelles réalisations artisanales et gourmandes étaient aussi présentes. Le **Père Noël** était bien entendu au rendez-vous avec ses bonbons distribués aux jeunes enfants. Il a été accueilli sur scène par l'ours Ben, venu du Grand Nord pour tenir compagnie au renne qui tire le traîneau.

Un week-end magique et festif qui réjouit toujours petits et grands.

Contes de Noël à la maternelle

Au mois de décembre le panier traîneau de Mère Noël était plein de contes, de chansons et de comptines. Quand Madame Foncelle l'a ouvert, les enfants émerveillés se sont retrouvés au pays des contes. Ils ont chanté, entonné des comptines, rêvé et participé aux histoires enchantées de Noël.

Un vrai bonheur ! Vivement l'année prochaine !



Café littéraire

C'est avec grand plaisir que le dernier café littéraire de l'année a eu lieu le 7 décembre avec **19 participants, fidèles lecteurs, amateurs des nouveautés**.

Présentation en particulier d'un petit bijou :

« **la panthère des neiges** » de Sylvain Tesson - prix Renaudot. A ne pas manquer et si vous êtes curieux, visitez sa biographie hors normes qui vous épatera...



La **cérémonie des vœux du maire** s'est déroulée le 4 janvier, salle des loisirs. Entouré d'élus locaux, départementaux ainsi que des sénateurs L. Darcos et J.R. Hugonet, Monsieur le maire a tenu à associer son équipe municipale au bon déroulement du mandat et l'a remerciée pour son implication, sa motivation et ses compétences. Fervent défenseur du territoire de la commune, il a également souligné que celle-ci représentait la collectivité unique reconnue par tous les citoyens. Il a aussi insisté sur le fait que l'Etat devait être attentif à ne pas affaiblir les communes par un centralisme excessif. Le **Conseil Municipal des Enfants** a participé activement en rappelant le devoir de chacun « de rouler moins vite près des écoles ».

Le **traditionnel repas des seniors** offert par la commune aux 65 ans et plus qui l'ont désiré, s'est déroulé le 11 janvier. **85 Leudevillois et Leudevilloises** ont participé à cette manifestation inscrite à l'agenda et **animée par notre accordéoniste Valérie Germain**. Cet après-midi passé ensemble favorise discussions à bâtons rompus et rencontres attendues parfois depuis l'année précédente... **8 seniors** dans l'incapacité physique de se déplacer jusqu'à la salle des loisirs ont partagé à distance ce repas qui leur a été porté à domicile par des bénévoles du CCAS.

Que ces derniers en soient vivement remerciés.



Le 27 janvier, l'Association « **Prends soin de toi** » a proposé une conférence d'information sur **les risques de pédo-criminalité**. Une vingtaine de personnes y ont assisté et ont ainsi pu échanger avec Simon Latournerie de l'association **COLOSSE aux PIEDS d'ARGILE**. Celle-ci a pour mission la prévention et la sensibilisation aux risques de pédo-criminalité ainsi que l'accompagnement et l'aide aux victimes.

Une intervention avait eu lieu dans la journée à l'école élémentaire.
www.colosseauxpiedsdargile.org

16ème édition des Hivernales

En tournée le **25 janvier** dans notre commune, la compagnie « **Les Illusionnistes** » a présenté « **Puzzling** », un spectacle brillant et drôle à la fois.

Mathieu et Rémy, les deux magiciens-mentalistes font intervenir la magie actuelle et le mentalisme pour faire partager aux spectateurs leurs expériences réunies tel un puzzle. Ils invitent l'auditoire à décrypter mystères et énigmes les plus improbables.

